

Avant tout, monsieur le Président, nous nous sommes engagés fermement envers les Canadiens à suspendre l'exécution des lourdes peines qui leur ont été imposées jusqu'ici. Nous avons certains devoirs et certaines responsabilités envers les millions de citoyens qui se sont prononcés lors des élections en faveur du changement et de l'arrivée au pouvoir d'une équipe plus compétente. Les progressistes conservateurs ont toujours su rester honnêtes, intègres et dignes de confiance dans un milieu où tout le monde ne pouvait pas en dire autant ces derniers temps. Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons changer de ligne de conduite. La population nous a fait confiance et nous avons bien l'intention de démontrer que nous le méritons.

Des voix: Bravo!

M. James: Monsieur le Président, j'ai foi en notre pays. J'ai foi en sa population et je crois en son avenir. Le Canada est prêt à se laisser guider vers une ère de prospérité. Je crois que le gouvernement permettra au Canada d'atteindre son plein épanouissement. Nous le devons non seulement à la génération actuelle mais aux générations futures.

Je terminerai par la citation suivante: «Voici la différence entre un homme politique et un homme d'État: Un homme politique pense aux prochaines élections tandis qu'un homme d'État pense à la prochaine génération».

Monsieur le Président, je propose par conséquent, appuyé par la députée de Montréal-Mercier (M^{me} Jacques), que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a fait aux deux Chambres du Parlement.

● (1120)

[Français]

Mme Carole Jacques (Montréal-Mercier): Monsieur le Président, je désire en tout premier lieu remercier le très honorable premier ministre du Canada (M. Mulroney) et son Cabinet pour cette marque de confiance à mon égard. C'est un honneur que j'apprécie tout particulièrement, mais aussi un honneur dont les électeurs de la circonscription de Montréal-Mercier se souviendront longtemps. Cette marque de confiance témoigne à sa façon du début d'une ère nouvelle: le gouvernement demande à une femme députée, la plus jeune à la législature, d'appuyer le discours du trône.

[Traduction]

Votre élection au poste de Président de la Chambre constitue aussi un vote de confiance de la part de tous les députés et ministres à l'endroit de la nouvelle génération. Je tiens à rappeler à tous mes collègues que ce fut le très honorable John Diefenbaker qui nomma la première femme ministre.

L'adresse—M^{me} Jacques

Des voix: Bravo!

Mme Jacques: Depuis lors, le rôle politique de la femme canadienne a évolué et progressé énormément.

[Français]

Les femmes ont participé vivement à l'élargissement des grandes questions nationales et sociales. Toutes celles qui furent les pionnières dans leur domaine, je salue leur détermination et leur courage. Les grands défis que ce gouvernement devra relever devront tenir compte des revendications des femmes, de leurs besoins économiques et sociaux, à défaut de quoi nous prendrons plus de temps à parvenir à nos buts.

Au soir du 4 septembre dernier, la population canadienne de même que les électeurs de Montréal-Mercier ont donné un message clair, à savoir le souhait de recréer un nouvel équilibre national tant économique que social. Cela nous a permis de constater combien la population canadienne désire que de nouvelles idées soient véhiculées, que de nouvelles approches aux grandes questions soient envisagées. Je suis particulièrement heureuse de constater que le gouvernement a l'intention de revaloriser le rôle du député, de rétablir un consensus national fondé sur le dialogue et l'établissement d'objectifs communs par la recherche d'une véritable unité nationale tant pour les questions économiques que sociales, la justice sociale et, finalement, un renouveau, une ouverture à notre participation internationale.

Le rôle du député dans sa circonscription est certes plus connu et peut-être plus apprécié que son rôle à la Chambre des communes. L'accessibilité et la disponibilité des députés ont toujours été appréciées. Il faut toutefois intégrer ces derniers à une participation plus active aux travaux de la Chambre. L'initiative du gouvernement de revoir le fonctionnement de la Chambre des communes devra être appuyée par les députés eux-mêmes, car ils y trouveront une nouvelle façon d'être plus actifs, de participer plus intensément aux travaux de la Chambre et une nouvelle façon d'appuyer le travail du Cabinet.

Comme on l'a mentionné dans le discours du trône, les trois objectifs fondamentaux concernant les relations fédérales-provinciales sont l'harmonisation des politiques entre les deux paliers de gouvernement, le respect de leur juridiction respective et l'élimination d'effets inutiles de duplication, qui doivent être reconnus par tous comme étant à la base de ces nouvelles relations. Notre gouvernement reconnaît à la province de Québec un rôle majeur qu'elle doit jouer au sein de la Confédération canadienne.

● (1125)

[Traduction]

La province de Québec doit être un partenaire financier à part entière en ce qui concerne la croissance économique de notre pays. La Constitution ne sera pas complète tant que le Québec n'y aura pas adhéré totalement.